



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 3 mai 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
50	57

#### Date de convocation

**27 avril 2023**

#### Environnement – Projet Alimentaire inter Territorial – Programme d'actions 2023

**N° de la délibération  
2023-260**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 3 mai 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, MM. Gilles FLORENT, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Lynda MOUISSAT, Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM., Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Béatrice FOUR (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Vincent ROBIN (représenté par sa suppléante Mme Lynda MOUISSAT), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Xavier AUBERT, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, Mme Christiane FERLAY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Gérard ROBERTON, M. Pascal SEIGNOVERT, Mme Michèle VICTORY.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la compétence protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Vu le Plan Climat Air Energie Territorial de 2019,

Vu la délibération n° 2021-170 du 14 avril 2021 approuvant la candidature au Programme National pour l'Alimentation et au Plan de Relance pour un Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT) porté par ARCHE Agglo, en partenariat avec la Communauté de Communes de Rhône Crussol,

Vu la délibération n° 2023-259 du 3 mai 2023 du Conseil d'Agglomération approuvant la stratégie et le programme pluriannuel d'actions 2023-2028 ;

Considérant les 3 enjeux stratégiques liés aux 3 piliers du développement durable avec un volet social, un volet économique et un volet environnemental :

Considérant la proposition de programme d'actions 2023 à savoir :

**Enjeu 1 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous** (volet social)

Objectifs	Actions	Partenaires	Financement
Favoriser une répartition adaptée des points de vente alimentaires de qualité sur le territoire	<b>Action principale :</b> <b>Action 3 : Renforcer la coordination des acteurs et actions de l'aide alimentaire</b> <u>Actions secondaires :</u> Action 4 : Faciliter l'accès à l'aide alimentaire en soutenant le développement d'une aide alimentaire itinérante	Missions apprenies en interne	Prestation de 13 500 € pour 40 jours d'accompagnements (expertise identifiée auprès du CIVAM 07, de l'IREPS 07 et du CIVAM 26).  Financement de 50 % par le Plan National pour l'Alimentation (convention DRAAF jusqu'à septembre 2024)
Faciliter l'accès économique à une alimentation de qualité	<u>Actions secondaires :</u> Action 6 - Proposer des chantiers de glanage Action 7 - Se rapprocher des centres d'éducation populaire afin de rapprocher l'offre alimentaire de qualité et accessible des publics précaires (communiquer sur l'offre existante, créer des groupements d'achats etc.)	+ expertise du CIVAM 07 avec IREPS 07 et CIVAM 26	
Eduquer à une alimentation saine et durable	Action 9 - Pérenniser et diversifier les actions de sensibilisation des scolaires à une alimentation de qualité et durable		

**Enjeu 2 : Faciliter l'installation des porteurs de projets agricoles et la structuration des filières agroalimentaires locales** (volet économique)

Objectifs	Actions	Partenaires	Financement
Faciliter l'installation/transmission de fermes nourricières	Action 14 : Faciliter la transmission des corps de ferme et l'accès au logement pour les installations	ADDEAR + les Chambre d'agriculture + Association Solidarité Paysans +	Prestation de 13 000 € maximum
Faciliter l'installation/transmission de fermes nourricières	Action 17 : Valoriser les métiers agricoles et alimentaires auprès des jeunes pour susciter des vocations	Lycée et collèges de ARCHE Agglo	Partenariat avec le Lycée Gabriel Faure de Tournon sur Rhône

**Enjeu 3 : Encourager la diversification et le changement de pratiques agricoles pour réduire les risques économiques et environnementaux** (volet environnemental)

Objectifs	Actions	Partenaires	Financement
Accélérer le changement des pratiques agricoles	Action 25 : Informer, former et accompagner les producteurs vers des systèmes agricoles vertueux	Expertise identifiée auprès des Chambres d'agriculture, du réseau AgriBio et autres structures compétentes	Prestation de 12 000 € maximum
Accélérer le changement des pratiques agricoles	Action 27 : Renforcer l'utilisation des infrastructures de stockage de l'eau existantes et optimisation de la gestion de l'eau sur l'exploitation agricole (via les pratiques agricoles et/ou via des expérimentations de type key-line design)		Financement en cours de demande à l'Agence de l'Eau pour le projet de key-line design avec la Communauté de Communes de Rhône Crussol

Considérant l'avis des élus de la Commission Environnement du 14 février 2023 pour ARCHE Agglo,

Considérant l'avis des élus de la Commission Agricole du 7 février 2023 de la Communauté de Communes de Rhône Crussol ;

Considérant l'avis des élus du Comité de Pilotage du PAiT du 2 mars 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 20 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ APPROUVE le programme d'actions pour 2023
- ✓ SOLLICITE les partenaires financiers selon leurs règlements en vigueur
- ✓ AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 3 mai 2023.